



**AVIS DE CONVOCATION**

**Assemblée annuelle spéciale du Jeune Barreau de Québec  
25 septembre 2023 à 12h00**

**PAR LA PRÉSENTE, TOUS LES MEMBRES DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC SONT  
AVISÉS QUE :**

- L'assemblée annuelle spéciale du Jeune Barreau de Québec a été fixée par le conseil d'administration au lundi 25 septembre 2023, à midi (12 h 00) virtuellement, via la plateforme *Zoom*.
- L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :
  1. Ouverture de l'assemblée;
  2. Adoption de l'ordre du jour;
  3. Rapport du trésorier, examen et adoption des états financiers;
  4. Levée de l'assemblée.
- Un membre qui désire soumettre un sujet à l'assemblée annuelle doit en donner un avis écrit au secrétaire au moins dix (10) jours avant l'assemblée et la majorité absolue des membres présents doit y consentir.

**(s) Me Caroline Martin  
Québec, ce 20 septembre 2023  
ME CAROLINE MARTIN, secrétaire**